

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE 1981-1982 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT

POUVOIR D'EMPRUNT SUPPLÉMENTAIRE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 5 février, de la motion de M. Bussièrès (au nom du ministre des Finances): Que le bill C-59, tendant à attribuer un pouvoir d'emprunt supplémentaire, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Arnold Malone (Crowfoot): Madame le Président, au début de leurs interventions, les députés ont l'habitude de déclarer que c'est pour eux un privilège de pouvoir prendre la parole à propos de tel ou tel bill ou de tel ou tel sujet. Je crois qu'en toute honnêteté il serait plus juste de dire aujourd'hui qu'il est très préoccupant de devoir reparler d'une mesure législative qui vise à autoriser un gouvernement, déjà obéré, à s'endetter encore davantage de sorte que nous hypothéquons notre avenir. Nous avons affaire à un nouveau bill qui nous demande, à nous députés, d'autoriser le gouvernement à emprunter 14 milliards de dollars supplémentaires. Au cours des quatre dernières années, le gouvernement a déjà emprunté 40.1 milliards de dollars et il est prévu que le déficit de l'État au cours de quatre prochaines années atteindra 51.8 milliards de dollars.

Voilà donc un gouvernement qui, en l'espace de huit ans, demande à emprunter près de 100 milliards de dollars que nos concitoyens et les générations futures de notre pays devront rembourser. Ce qui est plus inquiétant, c'est que même s'il reconnaît lui-même n'avoir actuellement besoin que de 11 milliards, le gouvernement demande à la Chambre de pouvoir emprunter 14 milliards. En d'autres termes, le gouvernement s'autorise un petit supplément de 3 milliards de liquidités, comme argent de poche.

● (1510)

Une des raisons qui expliquent que les gros emprunts souscrits par le gouvernement laissent en général le public indifférent, c'est que celui-ci n'a pas une idée très exacte de ce que représente un milliard. Vous savez peut-être qu'un billet d'un dollar mesure précisément six pouces de long; deux billets mis bout à bout mesurent donc un pied. Un million de dollars en coupures d'un dollar mis bout à bout couvrirait presque la distance d'Ottawa à Montréal. Par contre, un milliard de dollars en coupures d'un dollar mis bout à bout couvrirait la distance de Vancouver à Halifax deux fois et demie. Voilà le montant de l'emprunt qu'on nous soumet. C'est un montant énorme. Le gouvernement ne cherche plus seulement à couvrir

Pouvoir d'emprunt

cette fameuse distance Vancouver-Halifax deux fois et demie, mais à couvrir toute la superficie du pays avec ces milliards en petites coupures empruntés. De 1975 à 1984, le gouvernement fédéral aura emprunté des centaines de milliards de dollars.

Plusieurs députés ont parlé de l'exode des capitaux appartenant aux compagnies pétrolières multinationales. En réalité, ces capitaux n'ont absolument rien de comparable avec les sommes d'argent que nous empruntons à l'étranger et qui constituent de loin le plus important exode de capitaux hors du Canada. Ce n'est pas le secteur privé qui en est responsable, mais bien le gouvernement fédéral. C'est rendu à un tel point qu'un quart des impôts payés par les contribuables sert à payer les intérêts sur la dette étrangère accumulée au lieu d'être investi dans les hôpitaux, les routes, les aéroports ou les services publics. Les contribuables auraient bien du mal à comprendre que 25 p. 100 de leurs impôts n'ont d'autre fin que de payer les intérêts de sommes empruntées et gaspillées par le gouvernement.

Le gouvernement parle de puit artésien et croit que cet argent s'accumule dans quelque caverne sans fond. Il se figure que son rôle consiste à imaginer des moyens de dépenser, à légiférer, à emprunter sans cesse et à taxer toujours plus les contribuables mais en fournissant de moins en moins de services.

D'ici à mars 1981, notre dette nationale brute dépassera les 120 milliards de dollars. N'oublions pas, encore ici, qu'un milliard de dollars représentent en billets d'un dollar étalés bout à bout, deux fois et demie la distance aller-retour de Vancouver à Halifax. Voilà le montant que ce gouvernement gaspilleur impose aux Canadiens. Avec 12 milliards de dollars, les intérêts sur la dette constitueront la dépense la plus élevée de toutes celles que doivent assumer les contribuables.

Dans l'analyse de la question des emprunts, on peut partir de deux préceptes. Le premier: nous pourrions emprunter moins, car le gouvernement pourrait moins dépenser. D'aucuns le préconise comme solution au problème: le gouvernement pourrait réduire ses dépenses, il pourrait être plus économe. Mais si le gouvernement est d'avis qu'il ne peut dépenser moins, ses services—si l'on peut ainsi les définir—étant absolument nécessaires, alors il faut passer au second précepte et créer une plus grande richesse en stimulant le secteur privé. Autrement dit, le gouvernement pourrait favoriser la création d'une plus grande richesse, les contribuables se retrouveraient ainsi plus haut dans l'échelle des impôts, ce qui permettrait au gouvernement de percevoir plus d'impôt. Si cet argent est vraiment nécessaire et si le gouvernement tient à ce que les citoyens gagnent plus d'argent, alors on doit lui reprocher d'avoir lamentablement échoué à cet égard.